

Portrait



Maguy Beau

Une femme du sud comblée par une carrière mutualiste heureuse

Maguy Beau, souriante self-woman originaire du pays d'oc est née dans l'Aude, le premier août 1949 à Caunes Minervois. Elle monte à Paris à 19 ans et démarre dans la vie professionnelle comme employée de bureau à la MGEN. Un engagement de hasard mais le hasard fait bien les choses. Le destin de Maguy est scellé. Elle ne quittera plus le mouvement mutualiste.

Présidente de la MOCEN depuis 20 ans, Maguy Beau se profile comme une femme d'action. Elle fait ses classes et devient à 25 ans assistante du président de la MIRFEN, René Teulade qui « lui met le pied à l'étrier ». Cooptée en 1974, pour entrer au conseil d'administration de la MOCEN, elle brûle les étapes et sera rapidement responsable bénévole du département de Paris. Sous la présidence de Pierre Bertelet, elle est élue vice-présidente. En 1988, à l'occasion d'une Assemblée Générale à Toulouse, la voilà présidente de la Mocen.

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur depuis juillet dernier, Maguy retient de son parcours, la satisfaction du devoir accompli et la fierté d'avoir croisé, dans la cour des grands, quelques-unes des plus belles figures du mouvement mutualiste. En juin 1989, Maguy Beau entre au Conseil d'Administration de la FNMF, puis en avril 1992 (pour une échéance trop courte, à son gré), au Comité Exécutif. Il faut souligner qu'elle a été la 1^{ère} femme à faire partie de cette instance et qu'elle y a pris une part très active.

En 1981, à Besançon, dans une enceinte mutualiste, elle rencontre celui qui deviendra son mari, Pascal Beau, aujourd'hui directeur de la publication « Espace Social Européen ». Deux ans plus tard naîtra Alexandre.

Depuis 1994, Maguy Beau est mise à disposition par l'UMR (Union mutualiste retraite) dont elle est salariée.

Une carrière heureuse et une femme du sud qui porte en elle le beau soleil de son jour de naissance et de sa terre natale.

Interview de Maguy Beau, Présidente de la MOCEN

« L'UNME, porte-parole des mutuelles en entreprise ancrées sur le terrain »

« La concurrence interne est la plus dure », souligne la présidente. « Le champ de développement se réduit. Aussi, nous devons absolument fidéliser nos adhérents par une qualité de service irréprochable et une écoute attentive de leurs besoins – une attention particulière envers les personnes en difficulté est aussi une priorité.

Elle revient deux ans en arrière : « En 2007, nous avons mis en place une option « alpha santé » à 25 euros par mois pour une couverture tout à fait honorable. Ce produit déficitaire certes, nous l'assumons. La cotisation à cette option est ramenée à 20 euros pour ceux de nos adhérents bénéficiant de l'ACS.»

Puis, onze ans en arrière : « Mais cet environnement pour le moins difficile, ne date pas d'hier. C'est pourquoi, nous avons souhaité adhérer à l'UNME dès sa constitution. Cet organe de représentation politique des mutuelles en entreprise était pour nous un moyen de ne pas se sentir isolés, de défendre les mutuelles ancrées sur le terrain. Nous avons les mêmes préoccupations, les mêmes valeurs.

Aujourd'hui, c'est donc tout naturellement que nous sommes entrés dans Agrume. Au-delà de la mise en commun de moyens tels que l'entraide technique et financière favorisant la pérennité de la mutuelle ou la mise à disposition d'un outil de gestion et de prévention des risques, c'est un dispositif qui permet à la MOCEN de garder son identité et son autonomie. »

Enfin, en choisissant l'UNME comme Union de représentation dans le cadre des nouveaux statuts de la FNMF, la présidente de la MOCEN attend en retour de ses engagements, que les représentants ainsi choisis dans les différentes instances fassent entendre leur voix et soient leur porte-parole pour une mutualité vraie, fidèle à ses fondements initiaux.

Propos recueillis par Marie-Françoise BORIE

LA MOCEN

60 salariés et 90 000 personnes protégées

Créée en 1951 par Pierre Bertelet avec l'appui de la MGEN, la mutuelle MOCEN (Mutuelle du personnel des Œuvres Corporatives de l'Éducation Nationale) a pour vocation de couvrir les salariés non-fonctionnaires travaillant dans les œuvres se situant dans le prolongement du service public et laïque de l'Éducation Nationale.

Dans les années 80, le champ de recrutement se rétrécit, les adhérents étant attirés par une concurrence déjà exacerbée. Entre 1988 et 1990, les effectifs passent de 32 000 à 25 000 adhérents !

C'est alors que la mutuelle décide d'innover : création d'options, de cotisations forfaitaires et ouverture de la possibilité d'admission à tout le secteur associatif. La MOCEN devient alors « la Mutuelle des associations. »

Depuis, la mutuelle n'a cessé de se développer en s'orientant notamment vers la conclusion de différents partenariats, dont celui avec la MAIF organisant la diffusion de produits santé de la MOCEN, ou encore avec la Mutuelle des Amis de la Fidélité qui a permis d'ouvrir le champ "interpro".

Aujourd'hui, la MOCEN, située rue du Louvre à Paris, emploie 60 salariés et couvre 90 000 personnes protégées dont 55 % à titre individuel et 45 % à titre collectif.